

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 Février 2022

EVENEMENT : PRINTEMPS DE L'UNSFa 2022

Le Jeudi 24 Mars prochain aura lieu le « Printemps de l'UnsfA » 2022.

L'édition 2022 du Printemps de l'UnsfA présentera la thématique suivante :

L'Architecte, un chef d'entreprise comme un autre ?

Une journée jalonnée de moments forts :

➤ **4 ATELIERS :**

- Les freins juridiques au "droit à rémunération"
- Dialogue et négociation en marché public : Comment mieux valoriser ses honoraires ?
- Une rémunération équitable en marche privé
- Le business plan, outil opérationnel de votre stratégie d'entreprise d'architecture

➤ **UNE CONFERENCE de clôture** : « Osez négocier autrement ! », **suivie d'un COCKTAIL DINATOIRE**
En présentiel à l'Académie du Climat ainsi qu'en visioconférence.

Entrée libre sur inscription préalable dans la limite des places disponibles et conformément aux règles sanitaires en vigueur.

Jean Michel Woulkoff, président de l'UnsfA revient sur la thématique de cette nouvelle édition en rappelant les fondamentaux des enjeux de la rémunération :

« Tout travail mérite salaire... contre toute prestation doit être versée une juste rémunération, prestation marchande, matérielle ou intellectuelle. Et c'est là que le bât blesse souvent dans nos professions intellectuelles. Nombre d'architectes ont du mal à évaluer le temps nécessaire à l'exécution de leurs prestations, le montant et le volume de leurs rémunérations. Un trait, une idée sont déterminants et font la valeur d'un projet et cela est difficile à monnayer, à quantifier.

La thématique de cette édition 2022, n'échappe pas à cette règle de la juste rémunération liée à son savoir et sa technicité, liée à la qualité de sa conception.

Notre formation issue des Beaux-Arts ne nous a pas formés à une vision mercantile de notre activité. Mais la réalité est là, et comme me le répétait l'un de mes maîtres d'ouvrage, les chiffres sont têtus. Une fois posés ils s'imposent à nous. Aujourd'hui compte-tenu du coût du travail, du cadre juridique et financier nécessaire et contraint de nos sociétés, le fonctionnement de nos entreprises unipersonnelles ou comprenant plusieurs centaines de salariés nous ramène inexorablement à la rigueur d'une gestion, subie, et qui, si elle n'est pas acceptée, risque de nous faire disparaître.

Au travers de quatre prismes, nous allons explorer la façon d'aborder notre métier et les façons de traiter le sujet de la « juste rémunération ». Juridique, équitable, normée, ensemblière, quatre conférenciers vont développer leurs réflexions au cours de 4 ateliers thématiques. En début de soirée, une conférence sur les techniques de négociation viendra clore ce printemps. Compte-tenu de la dimension culturelle de son activité et de l'intérêt public que revêt le fruit de son travail, l'architecte est-il un entrepreneur comme les autres ? Chacun s'en fera un avis, mais ce qui est sûr c'est qu'il doit pérenniser son entreprise comme les autres... ».

L'UnsfA, l'Union des Architectes, a pour vocation de valoriser le rôle des architectes et de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Une cinquantaine de syndicats territoriaux, répartis sur tout le territoire, sont rassemblés en une fédération unie. L'UnsfA, par ses nombreuses actions et propositions, participe activement à l'évolution du métier d'architecte. A travers notre Union, les architectes sont à l'initiative de nombreuses avancées et réformes dédiées à la profession.

Contact presse :

Anne Vivent, Responsable de la communication : 06 02 19 05 76 / administration@unsfA.com

Patrick Julien, Délégué général : 06 07 08 81 53 / dg@unsfA.com